

LES INFORMATIONS EN PHOTOS



Abattage d'un arbre par les pompiers au Chemin de la Marettte



Réfection du réseau d'eau pluviale rue de Cléry



Réfection des trottoirs de la rue des Petites Fontaines



Réfection de la rue des Petites Fontaines



Réfection de la rue des Petites Fontaines



Création du chemin piétonnier le long du CD915, reliant Artimont à Marines



Regravage et rechapissage du Monument aux Morts



Noël des enfants organisé par l'école et les parents d'élèves



Les vœux du Maire 2019 et le partage de la galette

IDÉES DE SORTIES

MANIFESTATIONS DU VEXIN

Vous pouvez trouver de nombreuses informations sur les différentes manifestations du Vexin auprès de :

- **La Maison du Parc Naturel Régional du Vexin Français** - 95450 Théméricourt - Téléphone : 01 34 48 66 10 - Fax : 01 34 48 66 11 - Informations touristiques : 0810 16 40 45 (prix appel local) - Site Web : www.pnr-vexin-francais.fr
- **L'office de tourisme Vexin Centre** - 1, rue de la Croix des Vignes - 95640 Marines - Téléphone/ Fax : 01 30 39 68 84 - Site Web : <http://ot-vexincentre.fr>

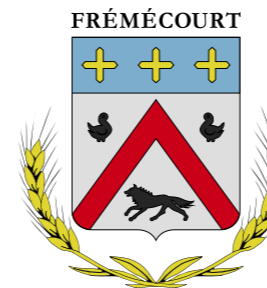
HORAIRES D'OUVERTURE DU SECRÉTARIAT DE LA MAIRIE

- Mardi et mercredi de 16h00 à 18h00
- Jeudi : de 9h00 à 12h00
- Vendredi : de 15h00 à 17h00
- Samedi : de 9h00 à 12h00

M. le Maire reçoit uniquement sur rendez-vous.

Mairie de Frémécourt - Rue du Four - 95830 Frémécourt - Tél. : 01 34 66 62 84 - Fax : 09 70 60 52 54
Email : mairiefremecourt@orange.fr - Site internet : www.fremecourt.fr

Ne pas jeter sur la voie publique - Tout contrevenant engage sa propre responsabilité



La lettre d'informations municipales de Frémécourt - N°29 - Janvier 2019

EDITO

L'ensemble du conseil municipal vous présente ses meilleurs vœux de santé et prospérité pour l'année 2019.

Au cours de cette nouvelle année, l'événement essentiel pour notre commune sera l'arrivée de la fibre optique.

Les frémécourtois qui attendaient impatiemment ce nouveau réseau, dont bénéficient déjà certaines communes alentours, pourront dès le premier trimestre 2019, profiter des avantages de la fibre.

Cependant, seulement quatre opérateurs seront en mesure de vous proposer cet avantage (voir la liste dans la rubrique "Vœux du Maire"). Les principaux fournisseurs d'accès internet sont toujours en attente pour proposer leurs services.

En ce qui concerne les grands travaux prévus sur la commune pour 2019, on notera la réfection des trottoirs et de la chaussée de la rue des Petites Fontaines, pour la partie qui n'a pu être réalisée en 2018, c'est à dire le tronçon commençant approximativement depuis l'arbre de la liberté jusqu'à l'école.

Sur un autre chapitre, les frémécourtois auront rendez-vous pour les élections européennes le 26 mai prochain
Votre Conseil Municipal

INFORMATIONS MUNICIPALES

VŒUX DU MAIRE ET GALETTE DES ROIS

Le dimanche 6 janvier 2019, M. le Maire et le Conseil Municipal ont présenté les traditionnels vœux de nouvel an aux frémécourtois qui ont répondu présents à cette invitation. Cette réunion fut l'occasion de rappeler les principales actions et travaux réalisés sur la commune au cours de l'année passée :

- mobilisation de plusieurs conseillers municipaux pour le déneigement du carrefour de l'école et certaines rues du village en février ;
- permanence des élections législatives au terme desquelles M. Antoine Savignat a été élu député en février ;
- adhésion de la commune au RGPD (Règlement Général sur la Protection des Données) au titre de la loi informatique et liberté en juin ;
- travaux d'installation du réseau de la fibre optique. Celle-ci sera disponible au cours du 1er trimestre 2019, via pour le moment, 4 opérateurs potentiels : VIDEO FUTUR, K-NET, NORD-NET, et OZONE ;
- réfection du circuit d'eau pluviale et du trottoir sur une longueur de 118 mètres de l'école jusqu'au chemin du Vivier en juillet ;
- validation de la salle polyvalente par la commission de sécurité après suppression des colonnes en béton gênant les accès au secrétariat et à la salle du conseil municipal, installation d'un auvent et remplacement des portes faisant office de sorties de secours ;
- reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle pour la commune en août ;
- contrôle par le SIARP (Syndicat Intercommunal pour l'Assainissement de la Région de Pontoise) du réseau pluviale et d'assainissement au moyen de caméras en octobre ;
- réfection de la rue des Petites Fontaines et des trottoirs limitée à une longueur de 280 mètres pour des raisons budgétaires en octobre. Le reste de la rue sera réalisé en 2019 ;
- réalisation d'un chemin piétonnier reliant Frémécourt à Marines sous l'égide du département ;
- concernant l'école : remplacement du chauffe-eau, remplacement du lavabo principal pour faciliter l'accès aux plus petits, achat de tapis de sol pour les activités physiques, achat d'un photocopieur pour remplacer les anciens devenus vétustes ;
- réalisation de plusieurs travaux à l'église qui possède dorénavant une horloge (celle orientée à l'ouest) qui fonctionne ;
- nettoyage du monument aux morts avec regravage et rechapissage des noms des hommes morts pour la France ;
- achat d'une parcelle de terrain (près de la mare Epicière) pour contrer toute installation indésirable en décembre.

Au terme de son discours, M. le Maire a remercié le dévouement de l'ensemble du personnel communal qui a permis d'assurer la bonne marche de la commune. La cérémonie des vœux s'est terminée dans la bonne humeur avec le partage de la galette des rois.

LOCATION DE LA SALLE POLYVALENTE

En date du 13 décembre 2018, le conseil municipal a décidé de maintenir le tarif de réservation de la salle polyvalente à 400,00 €. Il est rappelé que la location de cette salle est réservée aux seuls habitants de Frémécourt.

DATES À RETENIR

Elections européennes le 26 mai 2019.
 La chasse aux œufs, le lundi de Pâques 22 avril.
 La fête du village en juin.

SITE INTERNET DE LA COMMUNE

Il nous a été rapporté que le site de la commune ne proposait pas les informations en temps et en heure. Pour faire suite à cette observation, nous vous précisons que le site est pratiquement mis à jour quotidiennement. Cependant, la page d'accueil de celui-ci ne peut pas d'emblée vous afficher l'ensemble des informations qui sont toutefois présentes au sein même du site.

A cet égard, quelques précisions s'imposent quant à l'utilisation de ce dernier :

- la page d'accueil du site vous affiche une fenêtre "pop-up" indiquant les informations importantes voire urgentes.
- En bas de page, vous disposez d'une rubrique déroulante intitulée "Flash infos", qui vous informe des actualités récentes avec une indication de direction sur la page qui vous fournira plus de précisions (en général la rubrique "Actualités" via l'onglet "EVENEMENTS").
- Il vous appartient donc de consulter tous les affichages proposés en page d'accueil et de suivre les directions proposées pour trouver les rubriques concernées.

COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES

Suite à des observations formulées par plusieurs frémécourtois sur l'absence d'informations concernant les nouveaux jours et horaires des collectes des ordures ménagères, nous vous informons que le SMIRTOM avait prévu de distribuer des plannings de collectes dans les boîtes aux lettres fin décembre 2018. Ceci n'a pas été effectué par le SMIRTOM pour des raisons que nous ignorons à ce jour. Quoi qu'il en soit, le service communication de Frémécourt a diffusé ce nouveau planning sur le site de la commune, dès le 18 décembre dernier, en rubrique actualités. Nous vous invitons donc à prendre connaissance des nouvelles dispositions concernant ces collectes en consultant cette rubrique via l'onglet "EVENEMENTS".

Pour ceux qui n'auraient pas accès à internet, nous vous rappelons ci-après les nouveaux jours de collecte :

- Bac noir : le mardi de chaque semaine (**dépôt du bac le lundi soir**) ;
- Bac jaune : le mercredi toutes les 2 semaines à compter du 16 janvier (**dépôt du bac le mardi soir**) ;
- Bac vert : le vendredi toutes les 4 semaines à compter du 18 janvier (**dépôt du bac le jeudi soir**).

Le ramassage des bacs se fait dorénavant **dans la journée** et non plus aux aurores. **Laissez donc vos bacs sur le trottoir durant la journée programmée pour le ramassage.** Vous pouvez également consulter le site du SMIRTOM (<http://smirtomduvexin.net>) sur lequel vous trouverez de nombreuses informations, notamment les horaires de la déchetterie.

PRÉVENTION CAMBRIOLAGES

Soyez vigilants, les cambriolages ne se produisent pas forcément aux heures tardives de la nuit, mais dans la journée ou à la tombée du jour. Lors des périodes de vacances, vous pouvez signaler à la brigade de gendarmerie de Marines, votre départ en vacances. Pendant votre absence, des patrouilles de surveillance seront effectuées, de jour comme de nuit, en semaine comme le week-end.

Quelques incontournables avant de partir :

- Ne pas indiquer vos départs en congés sur les réseaux sociaux ou à des individus qui ne vous sont pas familiers ;
- Ne pas laisser le courrier trop longtemps dans votre boîte aux lettres (laisser à une personne de confiance le soin de relever le courrier à votre place) ;
- Renvoyez votre téléphone fixe vers votre numéro de portable ;
- Fermer correctement fenêtres et volets ;
- Un voisin ou un ami peut utilement venir ouvrir et fermer les volets, allumer quelques lumières. A défaut, une prise de type "minuteur" peut permettre éventuellement d'allumer certaines lampes sans présence dans le logement ;
- Ne laissez pas de sommes d'argent dans votre habitation. Mettez vos bijoux, objets d'art et valeurs en lieu sûr. Répertoirez et photographiez les.

Enfin, si vous relevez tout comportement suspect (véhicule ou individu qui pourrait être en repérage des lieux) vous devez en informer la mairie dans les plus brefs délais ou à défaut la gendarmerie.

SOIRÉE JEUX DU 17 NOVEMBRE

Une seconde soirée jeux de sociétés, destinée à un large public d'enfants et d'adultes, a été organisée par la commission des fêtes le samedi 17 novembre au soir. Une quinzaine de participants seulement se sont présentés, qui ont néanmoins eu grand plaisir à partager leurs jeux favoris ou à en découvrir de nouveaux. La prochaine édition aura lieu en mars, un dimanche après-midi cette fois, où nous espérons davantage de monde !

TRAVAUX DE L'ÉGLISE

Plusieurs travaux ont été réalisés à l'église. Le plus gros chantier fut la rénovation du sol en tomettes. Le résultat final permet de constater que nos bénévoles ont réalisé un travail admirable. La souscription pour la mise en valeur de l'église a permis la restauration du système de l'horloge et d'un des deux cadrans horaires. Ainsi, celui qui est situé à l'ouest juste au dessus du porche (côté entrée de l'école) affiche dorénavant l'heure. Cette souscription est toujours ouverte et de nouveaux dons permettraient peut être d'envisager la création et l'installation d'un vitrail au dessus du porche.

ACQUISITION D'UNE PARCELLE DE TERRAIN PAR LA COMMUNE

Depuis le 7 décembre 2018, la commune est propriétaire de la parcelle de terrain référencée W61 (près de la mare Epicière). Comme indiqué dans les vœux du Maire, cette parcelle a été acquise afin de contrer toute installation indésirable. La destination finale de cette parcelle fait actuellement l'objet de projets d'aménagement qui sont en cours d'études par le conseil municipal.

RÉNOVATION DE LA MAISON COMMUNALE

La maison communale sise sur la place du chemin de la Saussaie qui était précédemment occupée par l'ancien cantonnier de la commune, fera l'objet de travaux en vue de sa rénovation. Le conseil municipal devra prochainement statuer sur la destination finale de cette bâtisse.

CARTE D'IDENTITÉ

Les demandes de cartes d'identité doivent être effectuées auprès de la mairie de Marines (ou toute autres mairies équipées de bornes biométriques). Vous pouvez faire une pré-demande sur internet via un ordinateur, une tablette ou un smartphone. Consultez pour cela le site de l'agence nationale des titres sécurisés (<http://predemande-cni.ants.gouv.fr>). Notez le numéro de pré-demande. Choisissez votre mairie (certaines mairies proposent des rendez-vous pour éviter les files d'attente). Rassemblez les pièces justificatives et présentez-vous à la mairie choisie avec votre numéro de pré-demande pour y déposer votre dossier et procéder à la prise d'empreintes digitales. Vous devrez par la suite retirer votre carte auprès de la mairie ou vous avez déposé votre demande.

TRANSFERT DU RECOUVREMENT DE LA TRÉSORERIE DE MARINES

Depuis le 1er janvier 2019, toutes vos démarches pour le calcul et le paiement de l'impôt sur le revenu, la taxe d'habitation et la taxe foncière s'effectuent désormais à une seule et même adresse : le Service des impôts des particuliers de Pontoise Ouest. Ce service est situé au Centre des Finances Publiques de Cergy-Pontoise – 2, avenue Bernard Hirsch – CS 20106 – 95093 Cergy-Pontoise Cedex. Courriel : sip.cergy-pontoise-ouest@dgfip.finances.gouv.fr

ATELIERS INTERNET

Vous habitez la Communauté de Communes du vexin centre, vous avez plus de 60 ans et vous souhaitez vous familiariser avec les outils numériques, vous êtes jeunes retraité ? Apprenez de manière conviviale à envoyer et recevoir des messages électroniques, accéder à internet pour vos loisirs et démarches administratives et découvrez les applications pour l'accès à la banque, la poste... Appelez le 01 30 39 23 34 pour tous renseignements.

GRAND DÉBAT NATIONAL

Afin de permettre aux administrés de participer au Grand Débat National, un cahier de doléances est à leur disposition en mairie aux jours et heures d'ouverture du secrétariat.

REMISE DES COLIS AUX ANCIENS

Le samedi 22 décembre a eu lieu la remise des colis aux anciens du village autour d'un apéritif dînatoire.

FÊTE DE NOËL DES ENFANTS

La traditionnelle fête de Noël pour les enfants de la commune, organisée par l'école et les parents d'élèves, s'est parfaitement déroulée à la salle polyvalente avec en prime la présence du Père Noël qui avait apporté des friandises !

NAISSANCES, MARIAGES ET DÉCÈS EN 2018

Naissances : LEGRAND Nolan, le 26/01 - BIGNON Ethan, le 21/02 - ZENIODIS Marc-Antoine et Hugo, le 04/04 - LEMAIRE Paul le 8 juillet - BAHRI GAFSI Nour le 03/09. **Mariages** : BEIS Samuel & CLIQUE Laura le 08/09 - CUNAT Quentin & JIMENEZ ZARRAGA Aurély le 22/09. **Décès** : VINTER Yves le 20/12.

LES INFORMATIONS EN PHOTOS



Déneigement du parvis de l'école et de l'église en février "vu sous le trait de l'humour"



Les enfants "en cordée" au retour de la cantine en février



Travaux d'enfouissement de la fibre optique



Rénovation du sol de l'église avec des tomettes



Le mécanisme de l'horloge de l'église restauré par M. Marteau